

## AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

---

Séance extraordinaire du conseil municipal le 6 décembre 2022 pour l'adoption des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal des immobilisations

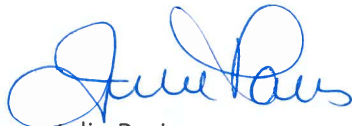
---

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Samuel de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le 6 décembre à 18h45 au Centre communautaire de Saint-Samuel, 143, rue de l'Église afin de déposer les prévisions budgétaires pour l'année 2023 ainsi que le programme triennal des immobilisations.

Les délibérations et les questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2023 et le PTI 2023-2024-2025.

Donné à Saint-Samuel, ce 21<sup>e</sup> jour de novembre 2022.



Julie Paris

Directrice générale, greffière-trésorière